

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme à la directive 2001/58/EC

Date d'émission : 20/11/2017, NA Edition No. 002 FR

Date de révision : 21 Avril 2021

Page 1 sur 5

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identification de la substance/préparation

Nom du produit : Filaments continus de roche volcanique enrichi de différentes substances minérales (CAS No. 65997-17-3).

Référence du produit : Filava™ BSB+

Application : Usage industriel (Renfort fibreux pour les composites, textiles à usage techniques,...etc.)

Producteur : ISOMATEX S.A.
Scientific Park CREALYS
Rue Camille Hubert 29
5032 Gembloux (Isnes)
Belgique

Numéro téléphonique d'urgence: +32(0)81.72.86.86

RUBRIQUE 2 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description : Fibre minérale ensimée (ensimage)

Synonymes : **Roving** : stratifil ou fil continu FILAVA™ BSB+ ou FILAVA™ BSB+(1) ou FILAVA™ BSB+(2); FILAVA™ BSB+(3) ou FILAVA™ "S" ou "S+"; FILAVA™ "G";

Poids des composants (%) : Fibre minérale (une recette des minerais précieusement malaxés)
Filament continu > 98,0 %
Ensimage < 2.0 %

RUBRIQUE 3 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers les plus importants :



Peut provoquer une irritation au niveau des yeux ou au niveau de la peau auprès de certaines personnes.

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Un examen médical immédiat n'est pas requis

Inhalation : N'est pas applicable, en règle générale. En cas de symptômes, placez la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact cutané : Lavez abondamment à l'eau. Utilisez un savon doux, si disponible. Utilisez un chiffon pour retirer l'excédent de fibres. Afin de ne pas infecter davantage, évitez de frotter ou gratter les zones affectées. Cela aurait pour conséquence de faire rentrer la fibre dans la peau. Appelez un médecin si l'irritation persiste

Contact avec les yeux : Si la personne porte des verres de contact, enlevez-les et rincez abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consultez un médecin.

Ingestion : Essayez ou rincez délicatement la cavité orale avec de l'eau. Faire boire des petites quantités d'eau à la victime. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Si cela arrive, veillez sur la victime pendant quelques jours afin de vous assurer qu'il n'y a pas d'obstruction intestinale. Consultez un médecin si nécessaire.

Conforme à la directive 2001/58/EC
Date d'émission : 20/11/2017, NA Edition No. 002 FR
Date de révision : 21 Avril 2021

Page 2 sur 5

Nom du produit : Filaments continus de roche volcanique enrichi de différentes substances minérales (CAS No. 65997-17-3).

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Utilisez de l'eau, du dioxyde de carbone (CO₂), de la mousse ou des poudres chimiques.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Aucun.

Produits de décomposition dangereux : De l'eau, des monoxydes ou des dioxydes de carbone.

Equipement de protection particulière : Non requis.

Informations complémentaires : La fibre minérale (fibre de roche volcanique enrichi) en tant que tel n'est pas combustible. L'ensimage appliqué à la surface peut toutefois brûler. La décomposition thermique peut conduire à la formation de produits dangereux.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles : Veillez à une bonne ventilation.

Précautions pour l'environnement : Aucune précaution spéciale n'est requise.

Méthodes de nettoyage : Arrangez de manière à éviter la création excessive de poussière. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Mesures techniques /Précautions : Prendre des mesures contre la formation de charges électrostatiques. L'augmentation de la contrainte mécanique peut générer de la poussière et d'autres types de particules en suspension dans l'air. Cela peut provoquer un certain inconfort.

Conseil pour une manipulation sans danger : Évitez la formation de poussière.

STOCKAGE

Mesures techniques / Conditions de stockage : Entrez le matériel dans une salle à température ambiante avec une humidité relative de l'air inférieure à 65 % (+/- 10%) pour des performances optimums. Se conserve au sec.

Produits incompatibles : Aucun.

Nom du produit : Filaments continus de roche volcanique enrichi de différentes substances minérales (CAS No. 65997-17-3).

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition professionnelle

Valeurs limites d'exposition

OSHA 15mg/m³ (poussière tot.), 5mg/m³ (poussière respirable)
ACGIH 5 mg/m³ TWA (fraction inhalable), 1 fibre/cm³ (fraction respirable)
UK, IRL OEL 5mg/m³ TWA (poussière inhalable), 2 fibres/cm³ (fraction respirable)

Mesures techniques :

Veillez à une bonne ventilation, surtout dans les endroits clos.

Equipements de protection individuelle

Protection respiratoire :

Port d'un masque à poussière.
Utilisez un appareil de protection respiratoire approprié si l'application génère une forte concentration de poussières.

Protection des mains :

Portez des gants en caoutchouc ou en plastique. Temps de pénétration : aucune donnée.

Protection des yeux :

Port de lunette de sécurité pourvue de protections latérales.

Protection de la peau et du corps :

Port de vêtements de protection en tissu léger avec des manches longues et lâches. Port de chemise couvrant le cou, de longs pantalons et des gants. L'irritation de la peau survient principalement au niveau de zones critiques telles qu'autour du cou, des poignets, de la taille et entre les doigts.

Mesures d'hygiène :

Appliquer les pratiques générales d'hygiène industrielle pour l'utilisation de ce produit. Ceci inclut le nettoyage régulier des équipements, de la zone de travail et des vêtements.

Ne pas manger ou boire pendant l'utilisation.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement :

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

Apparence : solide / fibres
Couleur : Vert /légèrement brun – légèrement jaune
Odeur : Inodore

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH : Ne s'applique pas (DIN 54276).
Point d'ébullition : Ne s'applique pas.
Point de fusion : 1.550°C
Point de congélation : Ne s'applique pas.
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur : Ne s'applique pas.
Densité de vapeur : Ne s'applique pas.
Densité relative : 2,6 – 2,7 gr/cm³ (à température ambiante).
Solubilité : Solubilité dans l'eau : insoluble.
Viscosité : Ne s'applique pas.
Autres informations : Ne s'applique pas.

Nom du produit : Filaments continus de roche volcanique enrichi de différentes substances minérales (CAS No. 65997-17-3).

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans des conditions normales. Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Conditions à éviter : Environnement hautement humide. Le produit peut dégager de la fumée à approximativement 200 - 260°C à cause de la décomposition de l'ensimage.

Matériel à éviter : Aucune donnée disponible.

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone et autres produits de décomposition dangereux dû à la combustion de l'ensimage.

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë, par exemple LD50 : Aucune donnée disponible.

Effet local : Peut causer une irritation des yeux et de la peau. Peut irriter l'appareil respiratoire.
L'ingestion provoque des brûlures du canal digestif et des voies respiratoires supérieures

Toxicité à long terme : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Effets spécifiques : non cancérogène (97/69 EC, ACGIH, NTP, IARC, OSHA).
La fibre continue n'est pas classée en tant que produit carcinogène.

Autre information : Il n'existe aucun effet de santé chronique connu en cas d'utilisation à long terme ou au contact des fibres/filaments continus. Tel que fabriquées, les fibres d'ISOMATEX ne sont pas respirables. Ces fibres non-respirables ne peuvent pénétrer profondément dans les poumons car elles ont un diamètre supérieur à 3 microns. Des fibres de ce diamètre ne peuvent pénétrer les étroits passages des voies respiratoires humaines et atteindre les poumons, et n'ont donc pas la possibilité de causer de sérieux problèmes pulmonaires. Au lieu de cela, elles se déposent à la surface des voies respiratoires supérieures, le nez et le pharynx. Ces fibres sont ensuite éliminées au travers de processus physiologiques normaux.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilité : Insoluble.

Persistance / biodégradabilité : Aucune donnée disponible.

Bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

Eco-toxicité : Aucune donnée disponible.

Conforme à la directive 2001/58/EC
Date d'émission : 20/11/2017, NA Edition No. 002 FR
Date de révision : 21 Avril 2021

Page 5 sur 5

Nom du produit : Filaments continus de roche volcanique enrichi de différentes substances minérales (CAS No. 65997-17-3).

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés : Code de déchet N°: EWC-Code 101103
Peuvent être mis à la décharge si en accord avec la réglementation locale.

Emballages : Apportez les contenants vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination des déchets locaux.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit classé non dangereux selon les réglementations pour le transport.

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 99/45/CE, il ne s'agit pas d'une substance ni d'une préparation dangereuse.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Usage recommandé : Applications exclusivement industrielles.

Les informations contenues dans la présente fiche technique de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances et des informations dont nous disposons à la date de publication. Ces indications sont données de manière à ce que la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport, l'élimination soient réalisés dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Elles ne sauraient donc pas être interprétées comme une garantie ou comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.